

Vendredi 14 octobre 2016 - VICDESSOS

COMPTE-RENDU

Etaients présents:

Collège régional : Katy WERSINGER.

Collège départemental : André ROUCH, Christine GASTON.

Collège communal : Patricia QUINAT-RAYNAUD, Claude DUPUY, Marie BALTAZAR, Marc DUMONT, Jean-Claude COMENGE, Jean-Christophe DANDIEU, Hervé CLAUSTRE, Josyane BEAULIEU, Jean-Noël VIGNEAU, Jean-Louis ATTANE, Jean-Paul ROUQUIER, Bernard DEFFARGES, Didier PIQUEMAL, Raymond BERDOU, Didier MAZERIES, Jocelyne FERT, Antoine RODRIGUEZ, Denis ROUSSEAU, Janine PASCAL, Gérard GRANGER, Guillaume JOLIBERT, Thierry TARIOL, Jean-Michel HUET, Jean-Claude BAREILLE, Bernard CAVAILLE.

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Guy ESCLOPE à Katy WERSINGER, John PALACIN Katy WERSINGER.

Collège départemental : Henri NAYROU à André ROUCH, Eric DONZE à André ROUCH.

Collège communal : Michel BOUCHE à Hervé CLAUSTRE, Nathalie DUPUY à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Christian CARRERE à Raymond BERDOU, Georges POULET à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Patrice COMMENGE à Jean-Claude COMENGE, Yvan GROS à Thierry TARIOL, Frédéric BONNEL à Jean-Noël VIGNEAU, Marie-Christine DENAT-PINCE à Jean-Claude COMENGE, Nathalie AURIAC à Jean-Claude BAREILLE, Guy PIQUEMAL à Jean-Claude BAREILLE, Pierrette LAPEYRE à Jean-Louis ATTANE, Gérard PIQUEMAL à Thierry TARIOL, Jacques BERTRAND à Bernard CAVAILLE.

Excusés ou absents :

Collège régional : Kamel CHIBLI, Nathalie MADER, John PALACIN, Guy ESCLOPE, François ARCANGELI.

Collège départemental : Christine TEQUI, Alain BARI.

Collège communal : Paul BEGOU, Jean-Luc FERNANDEZ, Emily STOTER, Adeline MAUDUIT, Marie-Odile MEJEAN, Daniel LE COUTOUR, Nicolas GRESLE, Louis BLAZY, Pascal JUSOT, Patrice SAVARINO, Marion DUPUY, Oscar GIROTTO, Maurice BACHELET, Alain DE LA CRUZ RUEDA, Jean-Claude DUBOIS, Antoine DUBURCQ, Guillaume CANIL, Marc MAGE, Anthony PAROLIN MAURETTE, Michel ANQUET, Yves GAREL, Michel IMBERT, Maxime DANGLA, Michel RIETHMULLER, Hélios MENGUEZ, Jean-Marie BARRE, Aurélie MIR, Arlette OURTEAU, Jean-Michel GUARINO, Franck GINGER, Michaël STEPHAN, Claude AYNIE, Marie Pierre BORDES, Myriam PEAT, Jean-Jacques MERIC, Marc MARTY, Nicole LACAZE, Cécile MENDOUEZ, Annick CHANOT, Michel ASFAUX, Violaine RICHL, Pascal AUDABRAM, Guillaume MEURISSE, Jocelyne SOUM, Simon BAVARD, Enguerrand BORDEAU, Wilm WIJNEN, Frédéric VIGNOLES, Yves GREVIN, Thierry PORTET, Claude TERON, Huguette TOURET, Michel COLIN, Stéphane GARNIER, Guillaume VAYSSIERES, Denis MIALHE, Rose BALAGUE, Francis ROIG, Sandrine LOUBET, Olivier HOUPAIN, Galaad BONFILS, Martine CRESPO, Pierre PARIS, Marc DELANGRE, Denis BELARD, Pierre BATAGLIERI, Nicole COMMENGE, Didier NOUVELLE, Angélita SENTENAC, Michel LIMOGES, Anne CAUBERE, Monique RALUY, Sylvie DURAND, Céline MANTHEY, Sandra CAZAUX, Claude PUJOL, Kay MONTAGNE, Christian SOUCASSE, Michel DEJEAN, Maxime ALOZY, Laurent BORDES, Jean-Louis ROGALLE, Sophie COSTESEQUE, Claude RICHARD, Guy ENDRON, Jean-Charles THORRE, François MURILLO, Antoine DESDOIT, Catherine MERIOT, Thierry TOURNE, Christine TOUGNE, Fabrice BENETOUX, Christiane ODON, Valérie CLERGUE, Pierre MIQUEU, Sophie ESTEULLE, Claudine LE GUILLOU-DEVOS, Edmond FAUP, Geneviève ARNAUD, Djamilia ROUMILA, Arsène BARBOSA, Damien BAREILLE, Colette ROMIER, Eliane JASPARD, Gabriel FAURE, Gisèle SOLER, Jean-Michel PICARD, Jacqueline MAURAN, Roland BERNIE, Alain SERVAT, Sylviane REGALON, Didier PEYROU, Roland MOLE.

Jean MAGALHAES, Maire de Vicdessos, accueille et souhaite la bienvenue à l'Assemblée. Il se félicite que le Comité syndical se réunisse dans le Vicdessos et souligne l'action de Bernard CAVAILLE qui a sollicité le Bureau pour cela. Le Président les remercie pour leur accueil.

I - FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Le Président présente les nouveaux agents du PNR, recrutés pour mener à bien des missions spécifiques, grâce à des financements mobilisés par le Syndicat :

- Camille FLEURY, chargée de projet Réouverture paysagère, contractuelle pour un an, sur un dossier financé par les fonds FEADER ;
- Camille MOREL, chargée de projet zéro pesticide à mi-temps et chargée de projet Natura 2000 à mi-temps, contractuelle pour un an, sur des dossiers financés par l'Agence de l'Eau et par les fonds européens FEADER ;
- Guilaine PEPKE, chargée de projet énergie-climat, en contrat aidé sur un an, sur le Contrat Territorial Energie-Climat (COTEC) avec l'ADEME,

- Julien RETIVEAU, chargé de projet de projet mobilité durable, mi temps au PNR et mi temps au SYCOSERP, contractuel sur 18 mois, sur le dossier Mobilité durable financé par l'Etat (Convention de Massif).

Approbation du compte rendu de la précédente réunion

Le Président soumet à l'approbation du Comité syndical le compte rendu de la réunion du 20 mai 2016 à Ferrières. Le Comité syndical l'approuve à l'unanimité

Loi Biodiversité : principales dispositions intéressant le PNR (réf. Charte art. 1)

Le Président explique que la loi Biodiversité est parue au journal officiel le 9 août dernier. Les travaux préparatoires et les longs débats parlementaires ont mobilisé le réseau des PNR et leur fédération pendant quatre années. Diverses dispositions concernant les Parcs sont issues des travaux et réflexions sur l'Avenir des PNR menés par le réseau des Parcs en 2011-2012.

Le Président précise que ces dispositions confortent la politique des PNR et leur réseau. Les divers amendements portés par la Fédération des PNR dans les débats au Parlement ont été adoptés grâce à l'implication des parlementaires du réseau, des deux rapporteurs de la loi, Geneviève Gaillard, députée, et Jérôme Bignon, Sénateur, et de l'appui du Gouvernement et de l'ARF.

La rédaction du décret d'application de certains articles concernant les PNR devrait aboutir dans les prochaines semaines.

Le Président rappelle que le classement du PNR est actuellement valide jusqu'au 30 mai 2021, que la procédure de révision de la Charte en vue d'un nouveau classement dure plusieurs années et qu'elle est susceptible d'être impactée par le calendrier électoral, notamment par les élections municipales prévues en 2020. Il ajoute que la loi Biodiversité offre la possibilité d'une prorogation de 3 ans du classement en PNR.

Suite aux échanges, le Président propose de se rapprocher des autres PNR de l'Occitanie et de la Région Occitanie pour soutenir la possibilité d'une prorogation de 3 ans du classement des Pyrénées Ariégeoises en PNR.

A l'unanimité le Comité syndical approuve la proposition du Président.

II – PROGRAMME D' ACTIONS

Distribution de lampes LED pour les locataires des logements sociaux, les bénéficiaires des CCAS et des CLIC (réf. Charte art 8.5)

Luce RAMEIL rappelle que le PNR a été labellisé en 2015 par Ségolène Royal parmi les premiers lauréats « Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) » sur la base d'un projet qui vise notamment à : accélérer la transition énergétique et l'adaptation aux changements climatiques dans le bâtiment et l'urbanisme ; accompagner les intercommunalités à devenir des TEPOS (Territoires à Energie POSitive) ; développer les démarches participatives pour favoriser l'éco-responsabilité. Cette opération a permis de mobiliser 500 k€ en 2015 pour des projets portés par des collectivités et une extension d'enveloppe d'1,5M€ va être demandée pour de nouveaux projets.

Elle annonce que 4 000 lampes LED sont mises à disposition du PNR qui est chargé de l'organisation de la distribution gratuite de ces lampes de manière équitable au sein des collectivités qu'il regroupe. Une présentation de cette distribution est réalisée en séance.

Cette action de transition énergétique pour la croissance verte est proposée par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer en partenariat avec EDF.

Lancement des animations « Energie » de l'hiver 2016-2017

Luce RAMEIL présente les animations « Energie » de cet hiver.

La saison 4 du défi « Familles à Energie Positive » : est un projet porté par le SMPNR et l'Agence locale de l'énergie du département de l'Ariège pour mobiliser la population de façon concrète, efficace et conviviale sur la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie à la maison.

Luce RAMEIL rappelle le principe : des équipes se regroupent pour participer avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Chaque équipe fait le pari

d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent. Le défi se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

La saison 6 des nuits de la thermographie :

Les nuits de la thermographie visent de manière prioritaire le « grand public » et sont organisées en conséquence, étant entendu qu'elles recouvrent également l'objectif de toucher d'autres cibles telles que les élus locaux, les responsables associatifs, les maîtres d'œuvre etc. Ces soirées permettent de créer une dynamique d'échanges sur les économies d'énergie dans l'habitat entre les individus, ainsi qu'entre l'Espace Info Energie et le Syndicat mixte du Parc naturel régional.

Luce RAMEIL présente le déroulement prévisionnel d'une soirée:

18h30 : accueil des participants à la salle communale du village et présentation du programme de la soirée.

18h45 : balade avec la caméra infrarouge dans les rues du village et prises de photos de façades de maisons de particuliers volontaires.

19h30 : retour en salle et projection des images enregistrées lors de la balade.

20h : apéritif à base de produits locaux.

Les dates et les lieux des soirées sont définis d'un commun accord afin d'optimiser le temps consacré par chacune des parties à la mise en œuvre du protocole et d'en maximiser l'impact sur le terrain

Luce RAMEIL présente les nuits de la thermographie en images.

III – MOYENS DU SYNDICAT

Décision modificative du BP 2016

Matthieu CRUEGE présente la proposition de décision modificative du budget primitif 2016. Cette proposition respecte le montant du budget voté. Elle équilibre entre les chapitres. Les nouvelles actions seront intégrées en fin d'année, une fois que les dernières notifications d'aides relatives au programme d'actions 2016 auront été reçues.

A l'unanimité le Comité syndical approuve la décision modificative

Décisions relatives au personnel

Emploi rédacteur en contractuel à mi-temps (réf. Charte art. 3)

Le Président précise qu'afin d'assurer l'évolution de carrière des agents, il est nécessaire de créer un poste de rédacteur à mi-temps, à effectif constant.

A l'unanimité le Comité syndical approuve la création d'un emploi statutaire de Rédacteur à mi-temps;

Emploi de contractuel en urbanisme, architecture et patrimoine bâti (réf. Charte art. 3)

Le Président explique que la réalisation du SCOT du Couserans est portée par le PETR du Couserans. Afin de contribuer au SCOT en y mobilisant les compétences en ingénierie du Syndicat mixte, le Bureau syndical réuni le 26 septembre a validé les principes d'une mise à disposition de l'agent du SMPNR en charge de l'urbanisme, de l'architecture et du patrimoine bâti. Celle-ci sera réalisée par voie de convention entre le SMPNR et le PETR puis, dès que celle-ci sera opérationnelle, par la future communauté de communes du Couserans.

Afin de permettre la poursuite en parallèle des missions du SMPNR sur les questions de l'urbanisme, de l'architecture et du patrimoine bâti en remplaçant l'agent mis à disposition du projet SCOT, le Président propose de créer un emploi de contractuel, par référence aux grades de catégorie A, d'une durée de 1 an.

A l'unanimité le Comité syndical approuve la création d'un emploi de contractuel en urbanisme, architecture et patrimoine bâti en catégorie A.

IV – POINTS D’INFORMATION ET POINTS DIVERS

Le Président rend hommage à Michel SEBASTIEN. Il propose une minute de silence en sa mémoire.

Matthieu CRUEGE annonce Pyrénicimes, festival de la montagne qui se tiendra à Pibrac les 23 et 26 novembre. Le PNR sera notamment présent avec Laure LETARD et Yannick BARASCUD pour la projection du documentaire sur la réintroduction du bouquetin dans les Pyrénées françaises. Des producteurs et prestataires touristiques du PNR seront également présents.

Le Président informe l’Assemblée sur le Congrès des PNR et souligne la présence remarquable des produits marqués.

De plus il souligne les projets menés par les communes de Pailhès et La Bastide de Sérou qui ont fait le choix de rénover avec du bois local. Il s’agit pour l’une de la rénovation et l’extension d’un bâtiment et pour l’autre la rénovation du Village Vacances.

Il félicite les Amis du Parc pour l’organisation des rencontres régionales des Amis des Parcs, fin septembre à Montels et La Bastide de Sérou.

Le Président rappelle le partenariat avec La Poste, et invite les délégués à se procurer les prêts-à-poster PNR, pour les envois postaux de leur commune.

Un point d’information est réalisé sur les sujets touchant à la signalétique des activités et établissements commerciaux. En marge de la mise en œuvre stricte de la réglementation nationale par les services de l’Etat, le SMPNR aide les communes et communautés de communes qui le souhaitent dans la mise en place d’une signalétique locale (SIL). Il conviendra également de se préparer à une mise en œuvre stricte de la réglementation des enseignes, sur les bâtiments et lieux d’activités, et sur la signalisation lumineuse.

Clôturent la réunion, le Président annonce que le Comité syndical sera réuni le 2 décembre dans le Couserans, pour les OB 2017.

**Le Président
André ROUCH**

